

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GERS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « GERS NUMERIQUE »**

Le 7 mai 2015 à 11h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Doyen d'âge, Monsieur Gaëtan LECLERC.

Date de convocation : 30/04/2015 Date d'affichage : 30/04/2015

N° de délibération : **CS-20150507-01** Annexe (s) : néant

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 23
Présents ou représentés : **20**

Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET (par procuration donnée à Mr Bernard GENDRE), Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaëtan, Serge CARDONNE, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Xavier BALLENGHIEN, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe DUPOUY, Philippe MARTIN (par procuration donnée à Mr Jean-Pierre SALERS), Lydie TOISON, Céline SALLES.

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 34

Monsieur Robert FRAIRET a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Constitution du Bureau du syndicat mixte.

Monsieur le Président de séance rappelle à l'Assemblée les dispositions des statuts du syndicat mixte précisant les conditions de constitution du Bureau et ses missions, puis fait appel à candidatures pour l'élection par le comité syndical en son sein des cinq futurs membres de cette instance.

Se sont déclarés candidats à la fonction de membre du Bureau :

Parmi les représentants des communautés de communes	Parmi les représentants du Département
Marie-Pierre CUSINATO Robert FRAIRET	Jean-Pierre SALERS Bernard GENDRE Lydie TOISON

34 suffrages ont été exprimés. Ont obtenu des voix :

Marie-Pierre CUSINATO	: 34	Lydie TOISON	: 34
Robert FRAIRET	: 34	Jean-Pierre SALERS	: 34
Bernard GENDRE	: 34		

Sont élus à l'issue du premier tour de scrutin : Mesdames Marie-Pierre CUSINATO et Lydie TOISON et Messieurs Robert FRAIRET, Jean-Pierre SALERS et Bernard GENDRE. Ils sont immédiatement installés dans leurs fonctions de membres du Bureau du syndicat mixte Gers Numérique.

Fait à Auch, le 7 mai 2015

Le Doyen d'âge,

Gaëtan LECLERC

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture

Le Doyen d'âge,

Gaëtan LECLERC

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « GERS NUMERIQUE »

Le 7 mai 2015 à 11h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Doyen d'âge, Monsieur Gaëtan LECLERC.

Date de convocation 30/04/2015 Date d'affichage : 30/04/2015

N° de délibération CS-20150507-02 Annexe (s) : néant

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 23
Présents ou représentés : 20
Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET (par procuration donnée à Mr Bernard GENDRE), Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaëtan, Serge CARDONNE, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Xavier BALLENGHIEN, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe DUPOUY, Philippe MARTIN (par procuration donnée à Mr Jean-Pierre SALERS), Lydie TOISON, Céline SALLES.

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 34

Monsieur Robert FRAIRET a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Election du Président du Syndicat

Monsieur le Président de séance rappelle à l'Assemblée les dispositions des statuts du syndicat mixte précisant les conditions de désignation du Président et ses missions, puis fait appel à candidatures pour l'élection correspondante par le comité syndical, parmi les membres du Bureau.

S'est déclaré candidat à la fonction de Président du syndicat mixte :

Monsieur Jean-Pierre SALERS

34 suffrages ont été exprimés. La candidature de Monsieur Jean-Pierre SALERS ayant recueilli 34 voix en sa faveur, celui-ci a été proclamé élu et est immédiatement installé dans ses fonctions de Président du syndicat mixte.

Fait à Auch, le 7 mai 2015

Le Doyen d'âge,

Gaëtan LECLERC

Le Doyen d'âge,

Gaëtan LECLERC

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « GERS NUMERIQUE »

Le 7 mai 2015 à 11h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS

Date de convocation 30/04/2015

Date d'affichage : 30/04/2015

N° de délibération CS-20150507-03

Annexe (s) : néant

Membres du Comité
Syndical

Nombre de membres en exercice : 23

Présents ou représentés : 21

Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET (par procuration donnée à Mr Bernard GENDRE), Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, Serge CARDONNE, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, François RIVIERE (a rejoint la séance à 12H avant le vote du présent rapport), Xavier BALLENGHIEN, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe DUPOUY, Philippe MARTIN (par procuration donnée à Mr Jean-Pierre SALERS), Lydie TOISON, Céline SALLES.

Nombre de voix

Susceptibles de se prononcer : 35

Monsieur Robert FRAIRET a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Election du Secrétaire et des trois Vice-présidents

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée les dispositions des statuts du syndicat mixte précisant les conditions de désignation des vice-présidents et du secrétaire ainsi que leurs missions, puis fait appel à candidatures pour l'élection correspondante par le comité syndical, parmi les membres du Bureau.

S'est déclarée candidate à la fonction de Secrétaire du syndicat mixte :

Madame Lydie TOISON

35 suffrages ont été exprimés. La candidature de Madame Lydie TOISON ayant recueilli 35 voix en sa faveur, celui-ci a été proclamé élu et est immédiatement installé dans ses fonctions de Secrétaire du syndicat mixte.

Se sont déclarés candidats à la fonction de Vice-président :

Madame Marie-Pierre CUSINATO et Messieurs Robert FRAIRET et Bernard GENDRE

35 suffrages ont été exprimés. Ont obtenu des voix :

Madame Marie-Pierre CUSINATO : 35

Monsieur Robert FRAIRET : 35

Monsieur Bernard GENDRE : 35

qui ont été proclamés élus et sont immédiatement installés dans leurs fonctions de Vice-présidents du Syndicat mixte.

Fait à Auch, le 7 mai 2015

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « GERS NUMERIQUE »

Le 7 mai 2015 à 11h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS

Date de convocation : 30/04/2015 Date d'affichage : 30/04/2015

N° de délibération : **CS-20150507-04** Annexe (s) : néant

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 23
Présents ou représentés : 21
Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET (par procuration donnée à Mr Bernard GENDRE), Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, Serge CARDONNE, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, François RIVIERE, Xavier BALLENGHIEN, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe DUPOUY, Philippe MARTIN (par procuration donnée à Mr Jean-Pierre SALERS), Lydie TOISON, Céline SALLES.

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 35
Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Maintien en activité des commissions consultatives et désignation de leur Président.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée les dispositions des statuts du syndicat mixte prévoyant la possibilité pour le comité syndical de constituer en son sein des commissions consultatives, il en précise le positionnement et le rôle auprès du comité syndical et du Bureau.

Monsieur le Président rappelle que lors de la séance du 4 novembre 2013, le Comité syndical a créé trois commissions, par délibération CS-201311040004.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide de maintenir en activité ces trois commissions et d'approuver leur composition comme suit :

1) **Commission Administrative** en charge de l'élaboration et du suivi du règlement intérieur et de toutes questions relevant du cadre administratif du fonctionnement du syndicat, ayant également vocation à intervenir sur les questions financières :

Présidente : Madame Marie-Pierre CUSINATO

Membres : Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, Serge CARDONNE, Roger HEINIGER, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, François RIVIERE, Lydie TOISON, Céline SALLES (ou leurs suppléants respectifs au comité syndical).

Messieurs Pierre DUFFAUT, Georges BARTHE, Christian PEYRET et Laurent BOLZACCHINI étant absents et n'ayant pas formulé de souhait de rester ou de quitter la commission, il leur sera demandé par la suite leur position sur le sujet.

.... /....

2) **Commission d'Ingénierie Technique et Géographique** en charge de la programmation des déploiements des réseaux qui seront développés par le syndicat :

Président : Monsieur Bernard GENDRE

Membres : Robert SASSOLI, Guy MANTOVANI, Gaëtan LECLERC, Serge CARDONNE, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, François RIVIERE, Xavier BALLENGHIEN, Michel PETIT, Philippe DUPOUY, Céline SALLES, Henri CORMIER (ou leurs suppléants respectifs au comité syndical) ;

Messieurs Pierre DUFFAUT, Georges BARTHE, Christian PEYRET et Laurent BOLZACCHINI étant absents et n'ayant pas formulé de souhait de rester ou de quitter la commission, il leur sera demandé par la suite leur position sur le sujet.

3) **Commission chargée des Relations avec les opérateurs et les partenaires** :

Président : Monsieur Robert FRAIRET

Membres : Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Guy MANTOVANI, Gaëtan LECLERC, Serge CARDONNE, Roger HEINIGER, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, François RIVIERE, Michel PETIT, Philippe DUPOUY, Lydie TOISON (ou leurs suppléants respectifs au comité syndical).

Messieurs Pierre DUFFAUT et Laurent BOLZACCHINI étant absents et n'ayant pas formulé de souhait de rester ou de quitter la commission, il leur sera demandé par la suite leur position sur le sujet.

Fait à Auch, le 7 mai 2015

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le Président,

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture



Jean-Pierre SALERS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GERS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « GERS NUMERIQUE »**

Le 7 mai 2015 à 11h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS

Date de convocation 30/04/2015

Date d'affichage : 30/04/2015

N° de délibération **CS-20150507-05**

Annexe (s) : néant

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 23
Présents ou représentés : 21

Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET (par procuration donnée à Mr Bernard GENDRE), Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaëtan, Serge CARDONNE, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, François RIVIERE, Xavier BALLENGHIEN, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe DUPOUY, Philippe MARTIN (par procuration donnée à Mr Jean-Pierre SALERS), Lydie TOISON, Céline SALLES.

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 35

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Constitution de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation des Services Publics

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée l'obligation de constituer une Commission d'Appel d'Offres et une Commission de Délégation des Services publics dans le cadre des procédures soumises à l'intervention de ces instances.

Après avoir rappelé les conditions de désignation de leurs membres ainsi que leurs missions, il fait ensuite appel à candidatures pour la désignation des membres de chacune de ces commissions.

1) La Commission d'Appel d'Offres

Une seule liste a été déposée, complète et comportant les noms suivants :

1 - Bernard GENDRE	6 - Philippe DUPOUY
2 - Xavier BALLENGHIEN	7 - Céline SALLES
3 - Christian PEYRET	8 - Marie-Pierre CUSINATO
4 - Guy MANTOVANI	9 - Laurent BOLZACCHINI
5 - Lydie TOISON	10 - Gaëtan LECLERC

Prenant acte de ce consensus, le comité syndical forme la Commission d'Appel d'Offres du syndicat mixte dans l'ordre de présentation de la liste et déclare la prise d'effet immédiate des nominations correspondantes ainsi qu'il suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Bernard GENDRE	Philippe DUPOUY
Xavier BALLENGHIEN	Céline SALLES
Christian PEYRET	Marie-Pierre CUSINATO
Guy MANTOVANI	Laurent BOLZACCHINI
Lydie TOISON	Gaëtan LECLERC

Après mise au vote, la liste unique obtient 35 voix.

.../....

2) La Commission de Délégation des Services Publics

Une seule liste a été déposée, complète et comportant les noms suivants :

1 -	Bernard GENDRE	6 -	Philippe DUPOUY
2 -	Lydie TOISON	7 -	Céline SALLES
3 -	Xavier BALLENGHIEN	8 -	Marie-Pierre CUSINATO
4 -	Roger HEINIGER	9 -	Laurent BOLZACCHINI
5 -	François RIVIERE	10 -	Serge CARDONNE

Prenant acte de ce consensus, le comité syndical forme la Commission de Délégation des Services Publics du syndicat mixte dans l'ordre de présentation de la liste et déclare la prise d'effet immédiate des nominations correspondantes ainsi qu'il suit :

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Bernard GENDRE	Philippe DUPOUY
Lydie TOISON	Céline SALLES
Xavier BALLENGHIEN	Marie-Pierre CUSINATO
Roger HEINIGER	Laurent BOLZACCHINI
François RIVIERE	Serge CARDONNE

Après mise au vote, la liste unique obtient 35 voix.

Fait à Auch, le 7 mai 2015

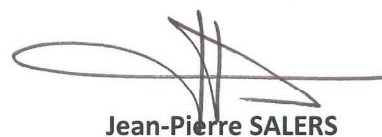
Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le Président,

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture



Jean-Pierre SALERS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « GERS NUMERIQUE »

Le 7 mai 2015 à 11h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS

Date de convocation : 30/04/2015 Date d'affichage : 30/04/2015

N° de délibération : **CS-20150507-06** Annexe (s) : néant

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 23
Présents ou représentés : 21
Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET (par procuration donnée à Mr Bernard GENDRE), Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, Serge CARDONNE, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, François RIVIERE, Xavier BALLENGHIEN, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe DUPOUY, Philippe MARTIN (par procuration donnée à Mr Jean-Pierre SALERS), Lydie TOISON, Céline SALLES.

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 35
Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des représentants du Syndicat Gers Numérique auprès de l'AVICCA

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°CS-20150403-10 en date du 3 avril 2015, le Comité Syndical a approuvé l'adhésion du Syndicat à l'AVICCA, (Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel).

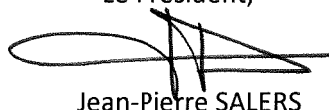
Conformément aux dispositions de l'article 3 des statuts de cette association, tout adhérent doit procéder à la désignation de ses représentants : un représentant permanent et des correspondants amenés à participer aux travaux de l'association.

Après discussion et mise au vote, sont désignés :

- Monsieur Jean-Pierre SALERS, comme représentant permanent du Syndicat Gers Numérique auprès de l'AVICCA ;
- Monsieur Romain GABRIELLI, Directeur du Syndicat, comme représentant suppléant en cas d'empêchement du représentant permanent et correspondant privilégié auprès de l'AVICCA ;
- Monsieur Jérémy LAMBERT, Responsable Technique du Syndicat, comme correspondant pour toute question d'ordre technique.

Fait à Auch, le 7 mai 2015

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS